

Les écoles d'art s'inquiètent pour leur avenir

Le ministère de la culture annonce un plan d'urgence de 2 millions d'euros pour aider ces établissements d'enseignement supérieur, dont certains sont menacés de fermeture.

Par [Sylvia Zappi](#)

Publié le 29 mars 2023 à 11h00, mis à jour le 29 mars 2023 à 12h21



Des étudiants de l'école supérieure d'art et de design manifestent contre la fermeture de l'établissement lors de la dixième journée de mobilisation contre la réforme des retraites, à Valenciennes (Nord), le 28 mars 2023. PIERRE ROUANET/PHOTOPQR/VOIX DU NORD/MAXPPP

Une enveloppe de 2 millions d'euros et une mission d'évaluation. Après des mois d'alertes diverses venues tant des étudiants que des professeurs et des directeurs des écoles supérieures d'art territoriales, la ministre de la culture a reconnu, mardi 28 mars, lors des questions au gouvernement, que les établissements faisaient face à « *d'importantes difficultés financières* ».

Rima Abdul Malak a annoncé un plan d'urgence et la nomination de Pierre Oudart, directeur de l'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille-Méditerranée, pour rédiger, « *avant l'été* », des préconisations sur les « *défis structurels* » des écoles. L'interorganisation, coordination regroupant syndicats enseignants et étudiants, était reçue dans la foulée, tout comme une délégation des directeurs d'école. Le ministère souligne que « *les crédits d'urgence débloqués représentent un effort financier conséquent* ».

Voilà plusieurs semaines que la quasi-totalité de ces écoles enchaînent manifestations et occupations de leurs locaux. Dans un courrier adressé au ministère en septembre 2022, les directeurs des établissements avaient tiré la sonnette d'alarme devant l'explosion des surcoûts

liés à l'inflation et à l'envolée des prix de l'énergie. « *Entre l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, la hausse des coûts des matériaux utilisés dans nos formations, l'explosion des tarifs des fluides, nous sommes un peu exsangues* », assure Marie-Haude Caraës, directrice générale de l'École supérieure d'art et de design (ÉSAD) Tours-Angers-Le Mans et vice-présidente de l'Association nationale des écoles d'art (Andéa). « *Nous avons besoin que l'Etat conforte la place de réseau d'écoles publiques qui innerve les territoires* », rappelle sa collègue Estelle Pagès, directrice de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon.

Fermeture envisagée

Ces écoles territoriales, au nombre de 33 (pour quelque 8 400 étudiants), pâttissent depuis 2011 d'un statut particulier : autrefois en régie municipale, elles sont passées établissements publics de coopération culturelle, financées très majoritairement par les collectivités locales (ville et métropole) – le ministère de la culture ne les subventionne qu'à hauteur de 11 % de leur budget en moyenne. Elles sont donc à la merci des aléas politiques locaux et de la bonne volonté des maires.

Le sort réservé depuis des mois à l'ÉSAD de Valenciennes (Nord), spécialisée dans le design, illustre cette situation autant qu'elle inquiète tout le milieu. Après plusieurs coupes successives dans les subventions de la ville, le budget de l'établissement a plongé dans le rouge. Une aide exceptionnelle a été allouée par la ville et l'Etat en 2022, mais sans résoudre un déficit structurel : pour 2023, il manquerait 284 000 euros. Le départ de la direction de l'école, survenue en 2021, à la demande de la ville, sans qu'un renouvellement de poste soit acté, a parachevé la crise. La sanction a été immédiate : le conseil d'administration a décrété la suspension des recrutements d'étudiants pour 2023-2024, et l'accréditation à délivrer des diplômes a été retirée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Le ministère envisage dorénavant la fermeture de l'école « *dès que les promotions d'étudiants en cours de formation seront diplômées* », si la ville ne s'engage pas financièrement plus avant pour assurer son fonctionnement. En clair, d'ici à trois ans, les portes de l'ÉSAD pourraient se voir définitivement closes. Le ministère fait valoir que deux autres écoles sont présentes à Cambrai (Nord) et à Amiens, et qu'un établissement privé de design réside à Valenciennes.

La perspective est un crève-cœur pour les professeurs et les étudiants, qui occupent l'établissement depuis le 16 mars. « *Si on ferme cette école, c'est une injustice sociale grave pour les gens de ce bassin de vie industriel, 42 % de nos étudiants sont boursiers* », se désole Ludovic Duhem, coordinateur de recherche. Yahlma Robette, élue étudiante au conseil d'administration, renchérit : « *On a notre place sur ce territoire et c'est à l'Etat de protéger notre école.* »

L'inquiétude générale est d'autant plus grande au regard des pistes à explorer pour la mission d'évaluation : il s'agit non seulement de trouver un financement pérenne pour ce réseau d'écoles avec les collectivités locales mais aussi de s'assurer de « *la bonne répartition de l'offre de formation sur le territoire* ». En clair, de revoir le maillage des écoles dans les différents départements en regardant l'offre des écoles privées, confie un conseiller de la ministre.

L'ÉSAD de Valenciennes pourrait donc ne pas être la seule à disparaître, craignent les syndicats. Déjà, les établissements de Tours-Angers-Le Mans, Toulouse, Angoulême-Poitiers, Lyon et Bordeaux ont dû mettre en place des mesures d'économie : restrictions de matériaux de travail en atelier, suppressions de postes, restrictions du nombre d'intervenants extérieurs, etc. « *C'est l'ensemble des écoles d'art territoriales qui sont touchées. L'enveloppe d'aide*

annoncée est très en deçà des nécessités d'urgence ! », réagit Jérôme Dupeyrat, représentant du Syndicat national des écoles d'art et design CGT. Les représentants de l'Andéa parlent d'une « très grande déception » et d'un plan « pas du tout à la hauteur des attentes ».

Rectificatif le 29 mars à 11h30 : *Nous avons écrit par erreur « un plan d'urgence de 200 millions d'euros » annoncé par le ministère de la culture. Il s'agit en fait d'une enveloppe de 2 millions d'euros.*

Sylvia Zappi